(TOTAL :....)

Biganos FOIRE A L'ENFANCE & Vide Grenier

176, avenue de la Côte d'Argent

Samedi 31 Oct. et Dimanche 1er Nov. 2020

Sur réservations (dossiers complets

<u>Odi 1000i Vationo</u>	(dossiers complets)
INSCRIPTIONS ASSUREES à partir du 30 septem	ibre, et jusqu'au 28 octobre (max 100 exposants).
PRIX: ATTENTION	PLACES LIMITEES
• <u>Intérieur</u> (en salle max 6 ml, tables fournies) : 10€ la ta	ble de 1,80ml/1 jour, 17 €/2 jours (limité à 2 tables).
Possibilité de prendre des ml libres (pour objet encombrant o	
1 4	la table de 1,80ml/1 jour, 15 €/2 jours (limité à 2 tables).
Possibilité de prendre des ml libres (pour objet encombrant o	ou portant par ex.) à 4€ le ml par jour. (7€ /2 jours)
EN INTERIEUR : Par mesure de sécurité, il ne sera rien accepté	
exposer: meuble, ou pousset	
Extérieur : Emplacement forfaitaire de départ (jusqu'à 4 ml)	
2 jours (+ 4,00 € <u>le ml supplémentaire</u>). Possi	
Sur certains emplacements, possibilité de laisser la voi	
En extérieur, possibilité d'inscription en ligne sur N	TyBrocante «https://www.mybrocante.fr/e/4592»
Organisé par l'ABGym (Tél. : 06 66	88 68 13) vg-bigabg@orange.fr
De plus, merci de préparer une caution de 10€ dans un	
demande d'inscription et qui sera rendue après vérificatio	n de l'emplacement. La manifestation est ouverte au
public de 9h00 à 18h00. Les stands devront donc rester	ouverts dans cette amplitude horaire.
Possibilité de régler par PAYPAL (sur le n° 06668868)	13)
(Emplacements attribués en pri	orité aux réservations réglées).
<u>vg-bigabg@orange.fr</u> /Tél. : 06 66 88 68 13	Site internet : www.biganosabgym.com
RDV exposants à partir de 7h00 du matin	Buvette, Restauration
%	
VIDE GRENIERS 176, avenue de la (Emplacements attribués en prie	
Fiche de réservation (à photocopier si nécessaire)	
A.B.G. (Mme GIBILISCO) 5,	
Nom:	•
Adresse:	
Téléphone : Adresse mail :	
☐Souhaite participer au vide-grenier intérieur	
\square Le samedi 31/10/20 et/ou \square Le dimanche 01/11	/20. Nbre de tables Nbre de ml suppl.libres:
□Souhaite participer au vide-grenier extérieur	
\Box Le samedi 31/10/20 et/ou \Box Le dimanche	01/11/20. Nbre de mètres :

J'ai pris note qu'il me sera demandé une caution de 10€, qui me sera rendue après vérification de l'emplacement.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur (voir page suivante) et les gestes barrière (voir page 3)

Fait à Signature

1 art a	10	Digitature

Règlement par chèque (à l'ordre d'ABG) en espèces par Paypal ou MyBrocante

Observations: (véhicule, exposition, etc...)

Vérification	dossier (pièces mises dans l'en	veloppe): 🗆 Bulletin 🗀 rè	èglement espèces ou chèque
□ caution	☐ photocopie pièce identité	□ attestation /l'honneur	☐ Acceptation protocole sanitaire

REGLEMENT ET INFORMATIONS DIVERSES, pour manifestations en salle (hangar, barnum) et à l'extérieur (à conserver) :

- 1. Rendez-vous sur site (près de Leader Price et en face du laboratoire d'analyses EXALAB):
- Rendez-vous pour les exposants fixé à partir de 7h00, heure où le portail sera ouvert. Merci de ne pas gêner l'arrivée des bénévoles.
- Interdiction de se garer sur le parking du laboratoire le samedi matin, sur le parking de FOLIZ pendant tout le weekend, et bien sûr sur la piste cyclable.
 - **2.** À l'inscription une place vous sera attribuée et nous vous remercions de bien vouloir respecter les limites indiquées par les responsables présents sur le site.
 - 3. Un parking privé est mis à votre disposition
 - **4.** Le site est fermé la nuit, mais vos objets restent sous votre responsabilité.
 - **5.** Toute inscription est due. C'est pourquoi nous vous conseillons de prévenir si vous ne devez pas être présent, afin que nous puissions louer votre emplacement, et, si tel est le cas, annuler votre inscription.
 - **6.** La caution qui vous est demandée est une caution « propreté et engagement », qui vous sera restituée si, au moment de partir, uniquement à la fin de la manifestation, vous laissez votre emplacement propre. Il vous incombe de demander à la responsable des cautions de venir vérifier votre emplacement, mais à partir de 18h seulement.
 - Si vous versez une caution par chèque, et que vous oubliez de la récupérer, 3 solutions :
 - a. Vous êtes parti avant la fin de la manifestation -> votre chèque sera présenté à l'encaissement
 - b. Vous avez laissé des objets ou saletés sur l'emplacement -> votre chèque sera présenté à l'encaissement
 - c. Votre emplacement est resté propre, et vous êtes parti à la fin de la manifestation votre chèque sera détruit
 - 7. Merci de respecter les textes sur les vide-greniers, et fournir les documents demandés (photocopie de votre pièce d'identité, attestation sur l'honneur...).
 - Par exemple, pas plus de 2 VG par an et par personne : donc chaque personne de votre foyer peut prendre à son nom 2 VG, si vous êtes 4 vous pouvez en faire 8 par an... Mais apportez la photocopie de leur pièce d'identité. (Les Bourses ne sont pas comprises dans le compte)
 - **8.** Dans la <u>mesure du possible</u>, nous essayerons de vous confirmer votre inscription par mail ou texto (mais cela n'est pas automatique).
 - **9.** Les places étant limitées, <u>avant</u> d'envoyer votre dossier, assurez-vous qu'il reste des places, en envoyant un mail ou un texto récapitulant votre inscription.
 - **10.** Par mesure de sécurité, en intérieur, il ne sera accepté aucun objet devant les stands. Pensez aux chineurs qui s'arrêteront devant votre stand.
 - **11.**Les emplacements extérieurs sont prévus pour laisser <u>une</u> voiture derrière le stand (profondeur totale environ 3 mètres). Si votre véhicule est plus large qu'une voiture ou si vous avez besoin de plus de profondeur (barnum), il vous incombe de le signaler sur le bulletin d'inscription. De même, si vous avez plusieurs véhicules, pensez à réserver les mètres linéaires nécessaires.

12.DANS LES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES, IL EST DEMANDÉ DE RAJOUTER AU DOSSIER D'INSCRIPTION L'ATTESTATION D'ACCEPTATION DU PROTOCOLE REMPLI (page suivante), OÙ VOUS ENGAGEZ A RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.

ATTESTATION D'ACCEPTATION DU PROTOCOLE DE REPRISE: DECONFINEMENT PHASE 3

La présente attestation définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations du vide-greniers (176, avenue de la côte d'Argent 33380 BIGANOS), dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.

PAR LA PRÉSENTE :

- Le signataire atteste avoir été informé(e) que l'association organisatrice s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 pendant la crise sanitaire actuelle,
- Le signataire s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes sur le site, notamment en respectant les gestes barrières
- Le signataire s'engage à respecter les mesures de protection <u>obligatoires</u> ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement.

À Biganos le

Nom et prénom du signataire

Signature



Ρ	21	rtı	0	11	1	Δ_1	rc
	aı	L L	ı	u	ш	C	10

Organisateur: Association Boïenne de Gym
Adresse
ATTESTATION SUR L'HONNEUR-INSCRIPTION VIDE GRENIERS Personne physique
Se déroulant leà (ville)
Je soussigné (e),
Nom:
Né(e) le :
Adresse:
CP:Ville:
Tél.:Email:
Titulaire de la pièce d'identité N°:
Délivrée le :
N° d'immatriculation de mon véhicule :
Déclare sur l'honneur :
De ne pas être commerçant
De ne vendre que des objets personnels et usagés (art L.310-2 du code de commerce) De non participation à 2 outres manifestations de même nature au cours de l'armée givile (art P.221, 0 du code nénel)
De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)
Fait à le
Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise en Mairie de la Commune d'organisation

Professionnels et associations

ATTESTAT	TION SUR L'HONNEUR-INSCRIPTION VIDE GRENIERS
	Personne morale
Se déroulant le	à (ville)
Je soussigné (e),	
Nom:	Prénom :
Représentant la Société/Associa	tion/ (raison sociale) :
N° de registre du commerce/des	métiers :de :de :
Dont le siège est au (adresse) :	
	dans la personne morale.
	·······
Tél.:	Email :
	J° :
	par:
	Ehicule:
Déclare sur l'honneur :	
Etre soumis au régime de l'artic	le L.310-2 du code de commerce)
Tenir un registre d'inventaire pr	escrit pour des objets mobiliers usagés (art R321-7 du code pénal)
Fait à	1e

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise en Mairie de la Commune d'organisation